

**Compte-rendu du Conseil Municipal Jeunes**  
**Samedi 05 mai 2018**  
**de 10h30 à 11h30**  
**Salle des commissions**

Présents :

M. Lyonel MAROT, conseiller municipal,  
Mme Nadine PALERMO, adjointe, déléguée à l'enfance, la jeunesse, la vie scolaire.

Samia BEN AHMED, Sarah GUILLEMAIN, Louis LAROCHE, Léna LASSEMBLÉE, Ava RADISSON, jeunes conseillers municipaux.

Excusées :

Mme Viviane VUILLERMOT, Mme Anaïs LANGE, conseillères municipales,  
Assia BEN AHMED, Marion LELAY, Pauline PERRIN, jeunes conseillères municipales.

Ordre du jour :

1. Préparation de la cérémonie du 08 mai 2018
2. Vote : installation d'une boîte à livres sur l'espace SCHOELCHER (projet d'aménagement)
3. Vote : installation d'une boîte à livres et près du stade
4. Vote : nom pour l'espace vert situé rue SCHOELCHER, nom qui sera proposé au conseil municipal (projet d'aménagement)
5. Questions diverses

---

Pauline donne pouvoir à Sarah pour la représenter à cette réunion du Conseil Municipal Jeunes du 05 mai 2018, pour prendre part à tous les votes et émettre tous votes.

Assia donne pouvoir à Samia pour la représenter à cette réunion du Conseil Municipal Jeunes du 05 mai 2018, pour prendre part à tous les votes et émettre tous votes.

1. Préparation de la cérémonie du 08 mai 2018 : Pauline portera l'écharpe tricolore des jeunes conseillers municipaux ainsi que la gerbe à déposer au pied du monument.  
Les jeunes liront l'ordre du jour n° 9 du Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY.  
Nous répétons le chant des partisans.
2. Vote : installation d'une boîte à livres sur l'espace SCHOELCHER (projet d'aménagement)  
Pour : 07  
Contre : 0  
Abstention : 0
3. Vote : installation d'une boîte à livres près du stade  
Pour : 06  
Contre : 0  
Abstention : 1
4. Vote : nom pour l'espace vert situé rue SCHOELCHER, nom qui sera proposé au conseil

municipal (projet d'aménagement)

Pour mémoire, l'adjointe rappelle que l'espace vert est situé à l'angle des rues Schoelcher et Corneille, que Monsieur Victor Schoelcher a agi en faveur de l'abolition définitive de l'esclavage en France et s'est battu pour la liberté des Hommes.

Le Conseil Municipal des Jeunes souhaitent que l'espace vert reste un lieu naturel, libre d'accès, un lieu où il est plaisant de passer en se promenant ou de s'arrêter quelques instants pour observer la flore et la faune. C'est pourquoi, le CMJ propose que cet espace prenne le nom de : "**Espace Victor Schoelcher**"

Pour : 04

Contre :0

Abstention : 03

5. L'adjointe informe les jeunes élus qu'elle a contacté la Ligue de Protection des Oiseaux de Bourgogne qui pourrait venir en soutien pour le projet d'aménagement de l'espace Victor Schoelcher.

La LPO, dont l'objectif est de favoriser la biodiversité, peut intervenir au travers d'animations. Elle peut jouer un rôle de conseil sur la mise en place de nichoirs par exemple ou sur les essences à privilégier.

Il existe un programme national auquel il pourrait être intéressant d'adhérer dans le cadre de l'aménagement de l'espace Victor Schoelcher : le refuge LPO. C'est tout d'abord une charte à respecter, dans laquelle on s'engage à favoriser la biodiversité. Ainsi, devenir refuge LPO, c'est choisir de mener une action concrète pour aider la nature, c'est participer au quotidien à protéger la vie sauvage tout en développant des gestes écocitoyens favorables à la biodiversité.

Les jeunes élus présents sont tous d'accord pour approfondir cette idée.

La séance est levée à 11h30.